

GRAND PRIX DE DONNERY

6 et 7 juin 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures et répondant aux exigences des règles du statut d'amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la FFGOLF devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » pour l'année 2026. Les joueurs non-licenciés en France devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGOLF.

Épreuve non-fumeurs.

2- FORME DE JEU :

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames: index inférieur à 14,4 - Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 11,4 - Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit : Nombre total de joueurs maximum 144 dont wild cards maximum 14 - Dames minimum 39 si champ complet.

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2026 (Cahier des charges des Grands Prix §1.4.4.2).

***NOTA :** La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants. L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 24 mai 2026. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.*

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous 1 à 4.

Autres places : départage selon plan informatique de la FFGOLF.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2026.

3- INSCRIPTIONS :

Droit d'inscription (journée d'entraînement incluse) :

- ☐ Adultes : 90 €, 45 € pour les membres abonnés des clubs de Donnery et Limère
- ☐ Joueurs de 19 à 24 ans (nés de 2002 à 2007) : 55 €, 30 € pour les membres abonnés des clubs de Donnery et Limère.
- ☐ Joueurs de 18 ans et moins (nés à partir de 2008) : 45 €, 20 € pour les membres abonnés des clubs de Donnery et Limère.

Date limite des inscriptions le vendredi 22 mai 2026 à 18h00.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue au plus tard 5 jours après la clôture des inscriptions.

Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 22

mai 2026 sera redevable du droit de compétition, sauf présentation d'un certificat médical attestant de son impossibilité médicale à y participer.

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER ACCOMPAGNE IMPERATIVEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION A : AS GOLF DE DONNERY – Domaine de La Touche – 45450 - DONNERY.
(Chèque à l'ordre de : A.S. golf Orléans-Donnery)

4- JOURNEE D'ENTRAINEMENT :

Le vendredi 5 juin, **impérativement** sur réservation des départs au golf – Tél. : 0.238.592.515

5- REMISE DES PRIX :

Dimanche 7 juin 2026, environ 30 minutes après la fin de la compétition ; elle sera suivie d'un cocktail. Classement en brut uniquement. Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements généraux Hommes et Dames.

6- COMITE DE L'EPREUVE :

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.